

Retrait de la loi Sécurité globale : Marche des libertés et des justices le 5 décembre

2 décembre 2020



La cacophonie la plus complète règne au sein du gouvernement et de la

majorité parlementaire après l'annonce, ce lundi 30 novembre, de la réécriture intégrale de l'article 24 de la proposition de loi Sécurité globale. Pour faire bonne figure aux yeux de l'opinion après le succès sans précédent des mobilisations populaires du 28 novembre, le gouvernement et la majorité parlementaire tentent d'éteindre le feu qu'ils ont eux-mêmes allumé.

Ils essaient de sortir l'article 24 de la proposition de loi Sécurité globale... pour mieux inclure ses dispositions dans l'article 25 de la loi sur le séparatisme. Et les articles 21 et 22 sont toujours là, visant l'instauration d'outils de surveillance de masse. L'utilisation des drones avec caméras (article 22) menace la liberté d'expression et de manifestation et rend illusoire la protection des sources des journalistes et lanceur·ses d'alerte.

Ces dispositions liberticides, ainsi que celles du Schéma national du maintien de l'ordre, représentent une menace pour le droit d'informer et d'être informé et doivent disparaître. Il appartient au président de la République, garant des libertés publiques, de procéder à leur retrait. Par conséquent, la coordination, dans toutes ses composantes, demande à être reçue par Emmanuel Macron.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale condamne les violences policières lors de la journée de mobilisation du 28 novembre et l'agression d'une dizaine de reporters par les forces de l'ordre.

Des rassemblements ou manifestations sont déjà prévus dans de nombreuses villes cette semaine, souvent en convergence avec les actions menées dans le cadre de la journée nationale contre le chômage et la

précarité. Violences sociales, répression et violences policières, dont l'invisibilisation serait facilitée par ce projet de loi, font partie d'une même politique d'injustices visant certaines populations.

C'est pourquoi, tant qu'il n'y aura pas retrait réel des articles 21, 22, 24 de la proposition de loi Sécurité globale et du Schéma national du maintien de l'ordre, les actions se multiplieront. La coordination #StopLoiSécuritéGlobale donne rendez-vous, à Paris, SAMEDI 5 DÉCEMBRE, à 14 h, de la porte des Lilas à la place de la République, POUR LA MARCHE DES LIBERTÉS ET DES JUSTICES, et partout ailleurs le même jour.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale fédère des syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes et de réalisateur·ices, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains, comités de familles de victimes de violences policières, de collectifs de quartiers populaires, d'exilé·es, de blessés et de Gilets jaunes.

La carte des rassemblements et manifestations [ici](#).

Paris, le 1er décembre 2020.

Retrait de la loi Sécurité globale : Marche des libertés et des justices le 5 décembre

La cacophonie la plus complète règne au sein du gouvernement et de la majorité parlementaire après l'annonce, ce lundi 30 novembre, de la réécriture intégrale de l'article 24 de la proposition de loi Sécurité globale. Pour faire bonne figure aux yeux de l'opinion après le succès sans précédent des mobilisations populaires du 28 novembre, le gouvernement et la majorité parlementaire tentent d'éteindre le feu qu'ils ont eux-mêmes allumé.

Ils essaient de sortir l'article 24 de la proposition de loi Sécurité globale... pour mieux inclure ses dispositions dans l'article 25 de la loi sur le séparatisme. Et les articles 21 et 22 sont toujours là, visant l'instauration d'outils de surveillance de masse. L'utilisation des drones avec caméras (article 22) menace la liberté d'expression et de manifestation et rend illusoire la protection des sources des journalistes et lanceur·ses d'alerte.

Ces dispositions liberticides, ainsi que celles du Schéma national du maintien de l'ordre, représentent une menace pour le droit d'informer et d'être informé et doivent disparaître. Il appartient au président de la République, garant des libertés publiques, de procéder à leur retrait. Par conséquent, la coordination, dans toutes ses composantes, demande à être reçue par Emmanuel Macron.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale condamne les violences policières lors de la journée de mobilisation du 28 novembre et l'agression d'une dizaine de reporters par les forces de l'ordre.

Des rassemblements ou manifestations sont déjà prévus dans de nombreuses villes cette semaine, souvent en convergence avec les actions menées dans le cadre de la journée nationale contre le chômage et la précarité. Violences sociales, répression et violences policières, dont l'invisibilisation serait facilitée par ce projet de loi, font partie d'une même politique d'injustices visant certaines populations.

C'est pourquoi, tant qu'il n'y aura pas retrait réel des articles 21, 22, 24 de la proposition de loi Sécurité globale et du Schéma national du maintien de l'ordre, les actions se multiplieront. La coordination #StopLoiSécuritéGlobale donne rendez-vous, à Paris, SAMEDI 5 DÉCEMBRE, à 14 h, de la porte des Lilas à la place de la République, POUR LA MARCHÉ DES LIBERTÉS ET DES JUSTICES, et partout ailleurs le même jour.

La coordination #StopLoiSécuritéGlobale fédère des syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes et de réalisateur·ices, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains, comités de familles de victimes de violences policières, de collectifs de quartiers populaires, d'exilé·es, de blessés et de Gilets jaunes.

La carte des rassemblements et manifestations [ici](#).

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Retrait-de-la-loi-Securite-globale-Marche-des-libertes-et-des-justices-le-5>